



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 septembre 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT.

Absents :

Catherine MAIGNAN,
Baptiste JAUNEAU.

Début de la séance : 20h30

Fin de la séance : 23h18

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

VIE SCOLAIRE ÉDUCATION

DL.17.074 - Projet de partenariat entre Ingré et Ormes pour la réflexion d'un groupe scolaire commun

Arnaud JEAN expose :

Les Villes d'Ormes et d'Ingré disposent, respectivement d'un et deux groupes scolaires, dont les effectifs augmentent régulièrement. La croissance de la population des deux villes, le maintien de groupes scolaires adaptés, nécessitent d'envisager la création d'un nouveau groupe scolaire.

Engagées dans la démarche de renforcement des collaborations intercommunales sur le territoire de la Métropole d'Orléans, les villes d'Ingré et d'Ormes se sont rapprochées pour étudier une réponse en équipement scolaire qui soit de nature à satisfaire les besoins à venir.

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des quartiers ouest, la Ville d'Ormes peut accueillir sur son territoire ce nouveau groupe scolaire, qui sera à proximité d'Ingré.

Les conseils municipaux respectifs sont donc consultés pour approuver le principe de de collaboration autour de ce projet.

Des réunions se tiennent régulièrement entre les deux villes concernant :

- La définition des besoins. Une étude de prospective scolaire est en cours de réalisation
- L'analyse des pratiques en matière de fonctionnement, d'organisation, de tarification des activités proposées aux enfants dans les deux villes
- Les choix de construction
- Les modalités de gestion financière et administrative et d'entretien de cet équipement

Une convention d'entente sera établie entre les deux villes pour préciser la gouvernance pour la gestion de cet équipement.

Un comité de pilotage Ingré/Ormes sera constitué et composé de représentants de chaque commune.

Les acteurs éducatifs de la ville seront associés aux réflexions et consultés.

Les Conseils municipaux des deux villes seront régulièrement informés de l'avancée de ce projet.

Après présentation en commission « Vie Scolaire – Éducation populaire – Jeunesse – Environnement-Développement Durable » du 18 septembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De poursuivre conjointement les études prospectives
- De s'associer à la ville d'Ormes pour élaborer un projet de groupe scolaire commun aux villes d'Ingré et d'Ormes

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 25 septembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 6 octobre 2017

Publication le : 3 octobre 2017

Notification le : 9 octobre 2017



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-17-074

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-10-06T16-22-19.00 (MI207696831)

Identifiant unique de l'acte :045-214501694-20170925-DL-17-074-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Projet de partenariat entre Ingré et Ormes pour la réflexion d'un groupe scolaire commun

Date de décision : 25/09/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte :

[DL.17.074-VSE-projet de partenariat entre Ingré et Ormes pour la Réflexion d'un groupe scolaire commun.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/10/17 à 16:22

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 06/10/17 à 16:22

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 06/10/17 à 16:26